



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Avis de Convocation

Assemblée Générale Spéciale

Lundi le 20 mars 2017

Local DKN 2C

11h30 à 12h20

Ordre du Jour

1. Ouverture

Quentin De Dorlodot, président d'assemblée, constate le quorum à 11h50.

Albert brunelle propose l'ouverture de l'Assemblée générale spéciale.

Victor Lusinchi appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Quentin fait la lecture de l'ordre du jour.

Maude Mercier propose l'adoption de l'ordre du jour

Marie-Philippe Levesque appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée générale d'hiver

Albert Brunelle propose l'adoption du Procès-verbal de l'Assemblée générale d'hiver.

Alexandre Paquette appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Modification des règles généraux

a. Modification du mode de scrutin pour les élections de l'exécutif et du représentant de première année

Virginie Dallaire explique qu'elle souhaiterait modifier les articles des règlements généraux afin de modifier le mode de scrutin pour les élections de l'exécutif et du représentant de première année en permettant un vote en ligne. Elle explique que cela permettrait de diminuer premièrement les coûts financier ainsi que d'être plus écologique puisqu'il n'y aurait aucune impression de papier. Également, elle précise que cela limiterait les erreurs possibles avec les vote, par exemple la situation qui s'est passée l'an dernier, en plus de permettre aux étudiants à distance, à l'étranger et ne pouvant se rendre à l'école lors de la période de scrutin d'exercer leur droit de vote et d'avoir ainsi un plus haut taux de participation.

Simon Gadbois propose l'adoption de la proposition initiale.

Josée appuie la proposition.

Laurence Bélanger demande si cela s'appliquera également pour les élections de représentant de première année de l'AED.

Virginie réplique que oui.

Alexandre Paquette demande si l'on aura accès à qui chaque personne aura voté.

Louis-Philippe Pelletier précise que les données confidentielles sont cachées et ne permet pas d'identifier les différentes personnes qui ont voté.

Virginie explique que le votes seront également recomptés par un exécutant de l'association ainsi qu'un membre du comité d'application et de révision des règlements généraux.

Vincent Roy demande le vote.

Faveur : 38

Défaveur : 0

Abstention : 6

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Prise de position concernant la hausse du salaire minimum à 15.00\$

William explique que la CADEUL a demandé au représentant des associations de se positionner sur la hausse du salaire minimum à 15.00\$ afin qu'il puisse y avoir un vote et voir quelle position devrait défendre ou faire pression face au gouvernement. Il précise qu'on peut être en faveur, en défaveur ou voter pour qu'on s'abstienne, mais que de plus en plus d'associations ont une opinion sur le sujet et qu'un vote d'abstention n'aurait qu'un effet limité sur l'issue réel du vote.

Nico Julien demande si le conseil exécutif a pris une position sur le sujet.

Virginie explique que les exécutants ont plutôt choisis de laisser l'Assemblée générale se pencher sur la question et prendre position.

Simon Barrette propose que l'AED se positionne en faveur de la hausse du salaire minimum.

Philippe Maltais-Guilbault appuie la proposition.

Frédéric Quézel-Poirier est contre la proposition, mentionnant que cela aurait d'importants impacts sur la société, sur la situation économique du pays selon certaines études et qu'une hausse ne ferait qu'entrer le Québec en récession.

Philippe Maltais-Guilbault précise que si la proposition serait adoptée par le gouvernement, cela s'insérerait dans une lignée de mesure, notamment pour aider la pauvreté, qu'il pourrait peut-être y avoir un choc économique, mais qu'en Californie où une mesure semblable a été adoptée, il n'y a pas eu de choc. D'autant plus que présentement, au salaire minimum à 40 heures semaines, une personne se retrouve sous le seuil de la pauvreté.

William Lawless explique que la situation de la Californie n'est pas comparable et qu'il ne comprend pas pourquoi il est pertinent que l'AED se positionne sur la question.

Camille St-Pierre précise que venant d'une famille avec peu de moyens, elle mentionne que cela pourrait aider de nombreuses personnes.

Vincent Roy se questionne sur le montant de 15.00\$ et précise pourquoi pas plus ou pourquoi par moins, qu'il ne comprend le montant choisi.

Marc-Antoine Patenaude réplique au commentaire précédent que la pertinence de l'AED de se pencher sur la question est que l'Association a un devoir de gestion mais également un pouvoir de se prononcer sur des questions comme ce qu'on est amené à se prononcer aujourd'hui.

Olivia Robinet précise qu'elle est contre la hausse car elle mentionne qu'au niveau de PME qui n'engage que cinq à dix employés, qu'ils pourraient ne pas être capables de survivre. Elle pense que le fait d'augmenter les salaires se reflèterait dans les prix des biens et donc que cela ne pourrait régler le problème de la pauvreté.

Simon Barrette réplique que selon une étude la majorité des PME payent déjà leurs employés plus chers que le salaire minimum actuel et donc ne changerait rien au niveau de leur survie.

Charles Baril se questionne sur les personnes gagnant actuellement 15.00\$ de l'heure, à savoir s'ils seront augmentés également car il précise que l'inflation pourrait augmenter et donc être moins avantageux puisque tout coûterait plus cher.

Josée Therrien demande le vote.

Quentin De Dorlodot propose donc aux étudiants s'ils veulent passer au vote.

Faveur : 30

Défaveur : 12

Quentin De Dorlodot reprend la proposition initiale soit que l'AED se positionne en faveur de l'augmentation du salaire minimum à 15.00\$.

Faveur : 7
Défaveur : 15
Abstention : 24

La proposition est battue à la majorité

Alexandre Paquette propose que l'AED s'abstienne sur la question.
William Lawless appuie la proposition.

Charles Baril demande le vote.

Faveur : 19
Défaveur : 8
Abstention : 13

La proposition est adoptée à la majorité.

6. Varia

Albert Brunelle explique que le projet du Conseil d'Administration est en préparation et qu'un projet final sera présenté lors de la prochaine Assemblée générale et que le projet sera envoyé par courriel à tous les étudiants avant cette assemblée.

Vincent Roy demande quel est le projet.

Albert précise que cela fait plusieurs assemblées générales que l'on en parle et qu'une prise de position devra être faite sur le projet final.

7. Fermeture

Alexandre Paquette propose la fermeture de l'Assemblée générale.

Arad Tchouldjian appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.